



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Au-delà du nombre et des coûts

Le véritable enjeu est la relève des gestionnaires cadres intermédiaires du réseau de la santé et des services sociaux

Longueuil, 10 janvier 2012 – L'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS), par l'intermédiaire de son président-directeur général, monsieur François Jean, souhaite remettre en contexte le véritable enjeu concernant les cadres intermédiaires du réseau de la santé et des services sociaux. Contrairement à ce qui a été véhiculé dans les médias ces derniers jours, la problématique ne se situe pas au niveau du nombre de cadres ou encore en ce qui a trait à leur masse salariale. Il signale plutôt que ce seront les difficultés de recrutement en lien avec le remplacement, d'ici les 5 prochaines années, du tiers des 10 000 gestionnaires, cadres intermédiaires qui quitteront principalement pour la retraite. L'enjeu est donc de pallier à ces départs en créant des conditions favorables pour intéresser la relève et en ajustant leurs conditions de travail et d'exercice aux réalités vécues.

En effet, l'AGESSS prévoit que les professionnels syndiqués ayant de l'intérêt et des aptitudes en gestion chez qui le recrutement se fait principalement, ne seront pas au rendez-vous pour combler les postes d'encadrement intermédiaire. Le recrutement sera d'autant plus difficile que plusieurs secteurs dans lesquels œuvrent ces professionnels syndiqués sont déjà affectés par des pénuries importantes de ressources et pour plusieurs des postes de gestionnaires, cadres intermédiaires, il faut être membre en règle de son ordre professionnel (infirmière, physiothérapeute, travailleur social, etc.). Une des conséquences prévisibles sera donc que certaines équipes de travail se retrouvent avec un encadrement professionnel amoindri, ce qui est susceptible d'affecter considérablement l'organisation du travail et la qualité des soins et des services à la population.

Monsieur Jean souligne non seulement le rôle essentiel joué par ces cadres intermédiaires qui constituent le groupe de gestionnaires le plus près de la population, dont plus de 80 % œuvre sur le terrain, mais aussi la nécessité et l'urgence de poser des gestes concrets quant à l'amélioration des conditions de travail et d'exercice afin de maintenir l'intérêt envers ces postes de gestionnaires et d'assurer une relève suffisante. Il a également précisé que « le réseau » constitue, par sa taille, sa complexité et sa diversité de missions un extraordinaire « laboratoire » où ceux qui ont de l'intérêt et des



COMMUNIQUÉ

aptitudes pour la gestion peuvent s'y réaliser professionnellement et personnellement. Toutefois, si les avantages d'occuper un poste de cadre intermédiaire sont inférieurs aux inconvénients subis, personne ne sera intéressé ».

L'AGESSS, organisme à but non lucratif, a été créée en 1970 en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Elle regroupe plus de 7400 cadres intermédiaires et plus de 1000 membres retraités du secteur de la santé et des services sociaux. L'AGESSS assure la représentation, la promotion et la défense des intérêts économiques et des droits de ses membres.

- 30 -

Pour information :

Hélène St-Pierre
Coordonnatrice aux communications
AGESSS
Tél. : 450-651-6000 poste 2024
Cell. : 514-297-3346
hstpierre@agesss.qc.ca

Source :

François Jean
Président-directeur général
AGESSS
Tél. : 450 651-6000 poste 2022
direction@agesss.qc.ca